

# DÉCLARATION JEUNESSE des Pays-d'en-Haut

*Pour des  
solutions locales*

Réalisée par :

Soutenue par :



STRATÉGIE D'ACTION  
**JEUNESSE**  
2016-2021



*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 



## UNE DÉCLARATION JEUNESSE... POURQUOI ?

Les données sont préoccupantes au sujet de la présence et donc de la représentativité des jeunes sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. En effet, la population des 15 à 35 ans représente un peu moins de 15 % de la population totale de notre MRC (6 215 sur 41 877). Ces données sont principalement expliquées par le vieillissement de la population et l'exode des jeunes.

Dans l'optique de faire de la MRC un milieu plus accueillant et participatif pour les jeunes âgés de 15 à 35 ans, la MRC des Pays-d'en-Haut s'est dotée d'une Stratégie jeunesse en milieu municipal. Cette stratégie vise à amener davantage de jeunes à réfléchir et à contribuer aux décisions de leur municipalité afin d'améliorer leur qualité de vie.

Que peut-on améliorer pour que les 15 à 35 ans choisissent de continuer de vivre et d'élever leurs familles sur le territoire? Comment peut-on les amener à choisir de s'établir chez nous?





## MOT DU PRÉFET

Dans le cadre de sa Stratégie jeunesse en milieu municipal, la MRC des Pays-d'en-Haut est fière de dévoiler sa toute première Déclaration jeunesse.

Les énoncés s'y trouvant sont issus du Rassemblement pour des solutions locales 15-35 ans qui a eu lieu le 25 avril dernier, auquel participait une centaine de convives, ainsi que du sondage électronique de validation lancé en juin dernier et qui a recueilli plus de 75 réponses.

Je n'ai aucun doute que cette déclaration aura un impact significatif quant au développement de notre MRC dans les années à venir, en plus de nous permettre de façonner un milieu de vie à votre image. Les élus de la MRC s'engagent à tenir compte des propositions d'actions énoncées et à considérer vos préoccupations lors de nos prises de décisions. Nous espérons aussi que cette démarche vous incitera à vous impliquer dans votre municipalité, car la voix des jeunes est essentielle à l'épanouissement de notre milieu de vie.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité de pilotage de la stratégie jeunesse pour leur disponibilité et leur engagement ainsi que tous les jeunes citoyens qui se sont impliqués de près ou de loin dans les différentes activités de cette stratégie.

**André Genest**

Préfet

# LA DÉCLARATION POUR DES SOLUTIONS LOCALES, C'EST QUOI ?

Cette première Déclaration jeunesse représente la marche à suivre souhaitée par les jeunes, afin de travailler main dans la main avec les diverses instances, pour les développements à venir sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

La présente déclaration propose près d'une quarantaine d'idées et d'actions regroupées par secteur d'activité et présentées, ci-après, dans un ordre de priorité établi par les jeunes.

Pour les décideurs, les employeurs et les professionnels de la jeunesse, cette déclaration est ni plus ni moins LE guide de référence pour travailler ensemble à une collectivité plus inclusive des 15 à 35 ans.

Un comité consultatif jeunesse sera constitué et veillera à la concrétisation d'initiatives avec le milieu. Ce comité portera la vision des jeunes auprès de la MRC, des municipalités desservies et des divers espaces de concertation sur le territoire.

***Bonne lecture et bonne rencontre de la jeunesse!***



# MOT DES PORTE-PAROLLES



Fière d'être porte-parole de la Stratégie jeunesse en milieu municipal, je suis heureuse de participer à la prochaine étape de la Déclaration jeunesse. Toutes ces actions mèneront à des projets et à une implication de tous les partenaires pour nos prochaines générations. C'est pourquoi, nous, citoyens actifs, organismes communautaires, instances municipales, paramunicipales et gouvernementales, devons impérativement unir nos efforts et soutenir ensemble les initiatives d'action citoyenne de la jeunesse. Ensemble, nous devons prendre conscience de l'importance des jeunes dans le développement des collectivités et la création d'une société juste et prospère. Chaque jeune, sans exception, est un citoyen capable de participer à la définition et à l'élaboration du monde dans lequel il vit et sera le prochain acteur et créateur de projets pour notre société.

## **Mylène Joncas**

Conseillère municipale,  
Saint-Adolphe-d'Howard



Cette Déclaration jeunesse est une belle opportunité pour les jeunes qui aiment leur milieu de vie et qui veulent rester ici à long terme. C'est un moyen pour eux de s'exprimer sur les enjeux qui leur tiennent à cœur. La jeunesse est signe de changement et de vision. Cette déclaration prend toute son importance dans la vision que les jeunes ont de leur milieu de vie futur et j'espère grandement que les élus municipaux pourront s'en inspirer. Nous sommes le capitaine de notre propre bateau, à nous de le mener à bon port. Assurons-nous de faire de bonnes vagues pour que notre futur soit prospère.

## **Alexandre Filion**

Jeune entrepreneur et fier  
résidant des Pays-d'en-Haut

# DÉCLARATION JEUNESSE

*Les propositions  
sont présentées en ordre  
de priorités, approuvées par  
les jeunes du territoire.*

IL EST DÉCLARÉ PAR LES 15-35 ANS LE SOUHAI T D'INTERVENIR POUR :



## Arts et culture

- ★ Que davantage de lieux de rassemblements et d'expression soient mis à la disposition des jeunes.
- Que davantage de festivals de musique diversifiée soient organisés spécifiquement par et pour les jeunes.
- Que le site Internet des municipalités du territoire inclue respectivement un espace jeunesse dédié.
- Que des activités, des occasions et des lieux soient ouverts à la pratique sécuritaire et encadrée du graffiti légal.



## Sports et loisirs

- ★ Que les installations et les lieux de sports et loisirs soient plus nombreux et accessibles : tarifs, horaires, forfaits-groupes, déplacements, entretien, etc.
- Que les lacs disposent de plus d'équipements accessibles aux jeunes. Exemple : surf à pagaie, pédalos, kayaks, parcours gonflables sur lacs et baignade.
- Que davantage d'installations et d'activités à faire en groupe soient organisées au goût des jeunes. Exemple : parcours urbain, soccer-bulle, course à thématiques et arbre en arbre.

## **Emploi**

- ★ Que les entreprises de tous les secteurs d'activité utilisent davantage les plates-formes Internet et les réseaux d'affichage d'emplois consultés par les jeunes.
- Que la visibilité des emplois pour les jeunes soit augmentée.  
Exemple : arrimage entre les institutions scolaires (15-18 ans) et les employeurs pour un tableau d'affichage d'emplois.
- Que davantage de grands employeurs soient attirés dans la région.

## **Logement**

- ★ Que davantage de logements répondent aux besoins des jeunes :  
à la fois abordables et salubres.
- Que les propriétaires soient davantage sensibilisés afin de réduire les préjugés envers les jeunes et les enfants.
- Que divers modèles créatifs soient développés pour la location ou l'achat d'une première maison. Exemple : triplex, coopérative, logements subventionnés, maisons de chambres, société « acheteuse » de maisons abordables, par exemple.
- Que les logements soient en harmonie avec la nature.
- Qu'un réseau soit créé pour jumeler des locataires potentiels et des logements disponibles.



## Éducation

- ★ Que les projets scolaires et parascolaires soient plus structurants et diversifiés, en lien avec l'offre de loisirs des municipalités. Exemple : jardins collectifs et espaces d'apprentissage en plein air.
- Qu'une école alternative soit créée.
- Que des programmes de francisation pour les nouveaux arrivants soient mis en place à la formation générale des adultes.
- Que des solutions rapides soient mises en place pour diminuer le temps de transfert/transport vers l'école, exemple : minivan scolaire par village et arrimage des horaires des autobus intermunicipaux.



## Transport

- ★ Que le service global de transport en commun soit plus connu des usagers et qu'il soit plus développé. Exemple : plus d'arrêts pour le taxi-bus, plus de services les soirs et les fins de semaine, service de transport jusqu'à Laval.
- Que les organisateurs de projets et d'activités (les festivals, etc.) considèrent davantage les besoins en transport des jeunes afin de participer à ces activités.
- Que la technologie de l'information soit davantage développée pour l'offre de transport. Exemple : plate-forme Internet d'offres et de besoins de covoiturage, mode de paiement électronique et carte interactive du transport collectif.
- Que les connexions pour correspondance soient plus arrimées dans le cadre du transport inter municipal.





## Environnement

- ★ Qu'un projet annuel de type « grande corvée » puisse être organisé par les jeunes. Exemple : nettoyage des déchets sur les berges et le bord des routes.
- Que davantage d'outils de sensibilisation, de communication et de matériel de tri soient à la disposition des écoles et des espaces d'infrastructures extérieures. Exemple : plages, sentiers et parcs.
- Qu'un programme de sensibilisation à la surconsommation soit offert aux citoyens.



## Santé et saines habitudes de vie

- ★ Que les écoles soient un levier pour l'apprentissage et la mise en pratique de saines habitudes de vie, adaptées aux réalités du territoire. Exemple : espaces de plein air et jardins collectifs.
- Qu'une Super Clinique soit créée (sans rendez-vous, urgence, lieu d'information, etc.).
- Que davantage de services de proximité soient disponibles et connus en santé physique et mentale.



## Entrepreneuriat et travail autonome

- ★ Que les écoles soient un levier pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat.  
Exemple : cours obligatoires ou optionnels.
- Qu'il y ait davantage de support à l'innovation.
- Que le zonage soit revu afin de diversifier les types de commerces et d'entreprises qui pourraient voir le jour.
- Qu'une plate-forme Internet soit créée afin de centraliser l'information, les services et les ressources : recherche d'employés et de stagiaires, mentorat et registre des subventions.
- Que davantage de lieux et d'événements de réseautage soient développés.



## Conciliation famille-études-travail

- ★ Que les employeurs soient davantage sensibilisés aux conséquences des horaires atypiques en plus de l'éloignement afin de favoriser le télétravail et les horaires flexibles, par exemple.
- Que les écoles tiennent des rencontres et des activités diverses pour les parents en partenariat avec des organismes qui travaillent avec les familles.
- Que les places en garderie soient augmentées.

# VISION DES CITOYENS DE 15 À 35 ANS

*Que les développements à venir sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut permettent :*



- de valoriser et de stimuler notre sentiment d'appartenance envers notre milieu de vie;
- de nous impliquer dans la validation et l'organisation de grands projets;
- de contribuer et de participer à l'amélioration de notre environnement;
- de créer un milieu plus accueillant et qui favorise notre participation;
- de nous rapprocher de la vie municipale;
- de nous amener en plus grand nombre à réfléchir et à contribuer aux décisions de notre municipalité;
- d'y vivre en plus grand nombre et d'y réaliser nos principales occupations;
- de faire émerger davantage de projets et d'initiatives par, pour et avec nous.



# MERCI À TOUS!

La Stratégie jeunesse en milieu municipal a bénéficié d'un important soutien de son comité pilote (formé d'une élue municipale, du CISSS des Laurentides, du Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut et d'un jeune entrepreneur) et s'est assuré de travailler en étroite collaboration avec les groupes suivants :

**les jeunes • les municipalités • les organisations offrant des services à la jeunesse.**

La Stratégie jeunesse en milieu municipal est une mesure de la Stratégie jeunesse 2016-2021 du gouvernement du Québec soutenue par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des Municipalités (FQM).



Pour nous suivre, vous informer et connaître la suite des actions :

[lespaysdenhaut.com](http://lespaysdenhaut.com)



Pays d'en Haut 15-35 ans



Imprimé sur papier fait à 100 % de fibres recyclées.